

## Plan Pastoral Territorial du nord Ardèche 2022-2026

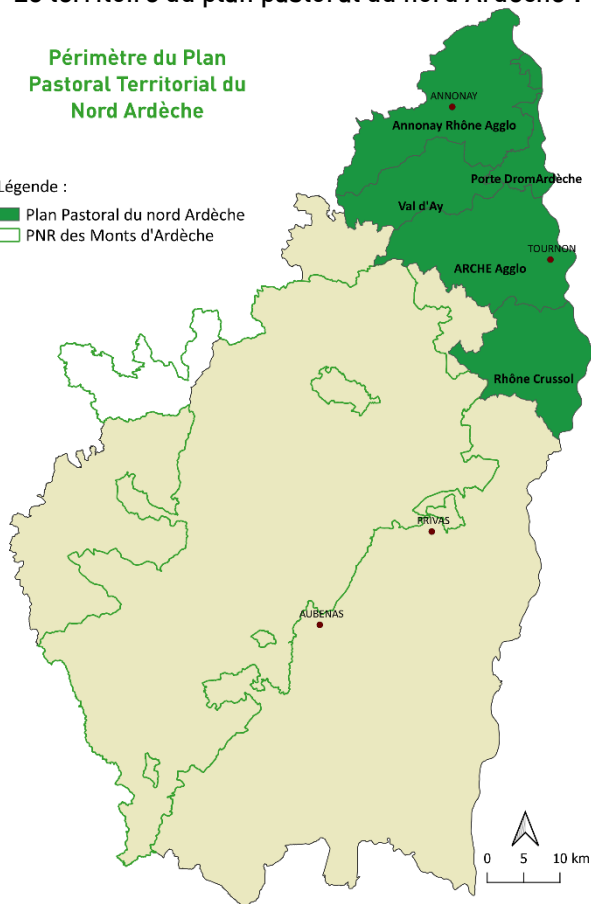
Véritable outil pour la mise en valeur des espaces pastoraux, le plan pastoral territorial est un programme de la région Auvergne Rhône-Alpes, cofinancé par le FEADER, d'une durée de 5 ans. L'objectif de ce plan est de proposer des subventions pour l'aménagement et l'ouverture d'espaces pastoraux ainsi que pour des actions d'animation autour du pastoralisme. Il est à destination des agriculteurs et des propriétaires de terrains réunis dans des collectifs, des collectivités et des associations du nord Ardèche.

Le territoire du plan pastoral du nord Ardèche :

### Périmètre du Plan Pastoral Territorial du Nord Ardèche

Légende :

- Plan Pastoral du nord Ardèche
- PNR des Monts d'Ardèche



### En quelques chiffres :

- 5 communautés de communes
- 1010 km<sup>2</sup> de superficie
- 42 600 ha de surface agricole utile
- Plus de 5 500 ha d'espaces pastoraux
- 380 éleveurs professionnels
- 15 100 bovins, 7 350 chèvres et 5 950 brebis



### ZOOM sur ... LES ESPACES PASTORAUX :

Les espaces pastoraux sont des espaces, valorisés uniquement par le pâturage, où la ressource pousse spontanément naturellement. Ils ne sont pas irrigués, ni amandés et ni fauchés. Ces milieux peuvent être des landes, des parcours, des sous-bois pâturés, des prairies naturelles...

## L'émergence du plan pastoral du nord Ardèche:

Le département de l'Ardèche possède déjà 2 plans pastoraux sur son territoire : celui des Mont d'Ardèche (2010) et celui du Coiron (2016). Le nord Ardèche restait le seul secteur Ardéchois non couvert par une politique pastorale. Face au succès des deux PPT, les éleveurs nord ardéchois ont fait remonter l'envie d'avoir eux aussi accès à cet outil.



Les 5 collectivités et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche se sont mobilisées pour mettre en place ce projet sur le territoire. Il a été convenu que le PPT sera porté par la communauté de communes d'Arche Agglo et que son animation sera gérée par la Chambre d'Agriculture. Le Département de l'Ardèche a aussi été sollicité à participer à ce nouveau plan pastoral territorial.

## Un territoire avec de nombreux défis à relever :

- **Intégrer le pastoralisme à des systèmes productifs et diversifiés avec des habitudes plus herbagères que pastorales**

L'enquête du diagnostic territorial pour la mise en place du PPT a mis en évidence des systèmes actuels peu pastoraux. Les niveaux de productions sont dans la fourchette haute des productions du département Ardéchois. Pour maintenir ces niveaux de productions, les éleveurs recherchent des surfaces productives et amendent les landes et les parcours pour augmenter leur rentabilité. Ajouté à cela, les exploitations sont pour la majorité diversifiées avec un second atelier qui tend à se développer. Cependant face au changement climatique, les éleveurs se questionnent sur leur système de production face à la perte de leur autonomie fourragère qui semble de plus en plus inévitable.

- **Une perte d'autonomie alimentaire des exploitations.**

Actuellement, les exploitations du nord Ardèche sont pour la majorité autonome en fourrage. Cependant, cette autonomie est de plus en plus fragilisée par le changement climatique. Des premiers signes de fragilité apparaissent déjà au sein des exploitations.

Les systèmes actuels s'appuient sur les prairies naturelles. Cependant, ces dernières sont moins résilientes au changement climatique. L'objectif du plan pastoral est de proposer aux exploitants d'intégrer à leur système actuel les espaces pastoraux, plus résistants à la sécheresse. Les espaces pastoraux se positionnent comme des ressources alimentaires complémentaires non négligeables dans un contexte climatique de plus en plus incertain.

- **Développer une culture / état d'esprit pastorale**

L'intégration d'une composante pastorale dans les systèmes actuels est une voie d'adaptation possible pour les éleveurs. Cependant, ces derniers voient les landes et les parcours comme des ressources peu rentables. Le PPT aura donc pour objectif de former, accompagner et conseiller les exploitations sur les pratiques pastorales afin de pérenniser leur autonomie alimentaire.

- **Exploiter le potentiel pastoral du territoire**

Le territoire du nord Ardèche possède de nombreux espaces pouvant être réhabilités et à nouveau utilisés. L'enquête pastorale (2013-2015) a recensé 320 ha pastoraux

abandonnés. De plus lors de l'enquête du PPT, une dizaine de communes ont elles aussi identifié différentes zones à potentielles à aménager.

Ajouté à cela, le nord Ardèche possède aussi d'autres surfaces herbagères à valoriser par le pâturage. Plus de 9 000 ha de vignes et vergers proposent des surfaces herbagères à valoriser. Les communes souhaitent aussi entretenir des espaces verts ou les chemins par des troupeaux. Ces actions permettraient en plus de réduire l'utilisation de pesticides sur le territoire.

- **Répondre aux besoins des éleveurs**

L'enquête préalable à la mise en place du PPT a aussi révélée de nombreux besoins d'aménagements et d'investissements des éleveurs du nord Ardèche. Les demandes sont diverses : clôtures, contentions, ouverture de milieux... Le besoins en équipement autour de la thématique de l'eau est ressorti chez l'ensemble des interrogés.

- **Créer une dynamique locale entre les différents acteurs**

Ainsi, le territoire possède de nombreux acteurs du pastoralisme : éleveurs, communes, propriétaire, ... L'objectif sera donc de mettre en lien l'ensemble de ces acteurs pour mener à bien les projets pastoraux. De plus, le PPT demande aux éleveurs d'être réunis en collectif pour être éligible au PPT. Ainsi la création de 3 ou 4 associations sera une action essentielle dans la mise en place du PPT sur le territoire du nord Ardèche.

- **Maintenir et préserver la biodiversité.**

Le territoire recense des zones et milieux à enjeux environnementaux. Par exemple, les pelouses sèches sont des milieux issus des anciennes activités pastorales. Ces espaces sont riches en faune et flore à protéger. Il est donc important de maintenir ces milieux ouverts. De plus l'ouverture et le maintien de milieux pastoraux permettra de lutter contre les incendies et contre les espèces invasives comme l'ambroisie.

- **Pérenniser le partage des espaces pastoraux**

De nombreuses activités de plaines aires sont présentes sur le territoire. Cependant, peu de conflits d'usages ont été recensés sur le territoire. Afin de pérenniser cette bonne entente, des actions de communication pourront être mises en place (panneau de communication, événements comme le fête de transhumance urbaine ou la fête de la science...). L'objectif du PPT sera de recréer du lien entre le monde agricole et les habitants grâce aux projets d'éco-pâturage, par exemple.

- **Valoriser les produits du pastoralisme**

Le tourisme agricole se développe de plus en plus sur le territoire. Le pastoralisme peut s'appuyer sur cette dynamique pour valoriser ses produits. Ajouté à cela, des projets alimentaires territoriaux (PAT) sont en cours d'émergence sur le territoire et sont aussi de nouvelles débouchées pour les produits pastoraux.



# PROGRAMME D' ACTIONS 2022 -2026 :

\*montant des aides mobilisables HT  
(XX %) : taux de subvention

## AXE 1 : Créer une dynamique collective (45 850€ \*)

### Structuration foncière : (100%)

- ✓ Structurer l'organisation foncière
- ✓ Mobilisation foncière
- ✓ Aider les collectivités à l'acquisition de terrain (25%)

### Créer et animer des associations pastorales : (80%)

- ✓ Structurer l'organisation pastorale
- ✓ Accompagner les associations et les groupements pastoraux

### Créer du lien entre les acteurs territoriaux : (80%)

- ✓ Mettre en lien éleveurs, collectivités, propriétaires ...

## AXE 2 : Pérenniser l'autonomie alimentaire dans un contexte de changement climatique (268 200€ \*)

### Aménager et rouvrir les espaces pastoraux : (70%)

- ✓ Parcs de tri, clôtures, pistes d'accès, points d'eau, passages canadiens...
- ✓ Débroussaillage de milieux fermés

## AXE 3 : Développer une culture pastorale (14 000€ \*)

### Promouvoir le pastoralisme auprès des éleveurs : (80%)

- ✓ Sensibiliser les éleveurs à la mise en place de pratiques pastorales
- ✓ Proposer des formations autour du pastoralisme

### Optimiser la gestion pastorale : (80%)

- ✓ Améliorer la gestion pastorale
- ✓ Apporter une réflexion autour des adaptations au changement climatique

## AXE 4 : Le pastoralisme, l'environnement et le multi-usage (24 100€ \*)

### Partager autour des espaces pastoraux : (80%)

- ✓ Faciliter le partage des espaces pastoraux (panneau de sensibilisation, actions de communication ...)
- ✓ Sensibiliser le grand public au pastoralisme

### Répondre aux enjeux environnementaux: (80%)

- ✓ Promotion du rôle environnemental du pastoralisme
- ✓ Réalisation d'études

## AXE 5 : Faire vivre le plan pastoral (14 600€\*)

### Animer et gérer le plan pastoral : (60%)

- ✓ Mise en œuvre et suivi du PPT

## Estimation de l'enveloppe financière du plan pastoral territorial du nord Ardèche

Nom des axes	Montant de l'action	Montant des aides sollicitées	Part région	Part FEADER	Auto-financement
Axe 1 : Créer une dynamique collective	91 000 €	45 850 €	23 550 €	22 300 €	45 150 €
Axe 2 : Pérenniser l'autonomie alimentaire dans un contexte de changement climatique	383 000 €	268 200 €	134 100 €	134 100 €	114 800 €
Axe 3 : Développer une culture pastorale	29 000 €	14 000 €	7 000 €	7 000 €	15 000 €
Axe 4 : Le pastoralisme, l'environnement et le multiusage	49 600 €	24 100 €	12 050 €	12 050 €	25 500 €
Axe 5: Faire vivre le PPT	40 500 €	14 600 €	14 600 €	- €	25 900 €
<b>Total</b>	<b>593 100 €</b>	<b>366 750 €</b>	<b>191 300 €</b>	<b>175 450 €</b>	<b>226 350 €</b>